Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20261112-DELIB_71_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 12 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze novembre, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : DESPRES Benoit, Maire, ESNAULT Patrick, HESRY Catherine, BARON Sylvain, PIAN Laure, adjoints, LEFEUVRE Cédric, DUCHENE Catherine, AMELOT Guy, FERET FILHOL Gwénola, PESTEL Véronique, THOMMAS Christian, GAIGNEUX Cyrille, GUITTON Caroline, Céline RABARDEL.

Procuration : Roland JEHAN à DESPRES Benoit

Secrétaire de séance : Cédric LEFEUVRE

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 14 votants : 15

Date de la convocation : 04/11/2026

2026-71 : Décisions modificatives

a) Complétude de la délibération prise le 17 septembre dernier (2026-58)

Monsieur Le Percepteur informe la collectivité qu'il n'a pas été prévu assez de crédits au compte 6811 (chapitre 42 dépenses fonctionnement) et au compte 28041582 (chapitre 40 Recettes Investissements) afin de pouvoir enregistrer nos amortissements 2026,

Monsieur Le Maire propose de prendre la décision modificative suivante, crédits supplémentaires :

Section fonctionnement, Chapitre 042 compte 6811 : +230€
Section investissement, Chapitre 040 compte 28041582 : +230 €

Section fonctionnement, Chapitre 011 compte 60623 : - 230€
Section investissement, Chapitre 13 compte 1322 op 108 : - 230€

b) Décision modificative pour le paiement de la facture voirie COLAS

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas été prévu assez de crédits au compte 2315-11 pour le paiement des factures COLAS voirie 2026. Il est proposé d'inscrire de nouveaux crédits détaillés ci-joint :
Section investissement, Compte 2315-11 : + 31 000 €
Section investissement, Compte 21321-111 : - 13 000 €
Section investissement, Compte 21351-44 : - 18 000 €

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20261112-DELIB_71_26-DE

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE ces décisions comptables modificatives

Pour : 15 contre : / abstention : /

Le secrétaire

Cédric LEFEUVRE

PEC

Le Maire

DESPRES Benoit

Mairie de Tramain
Côtes d'Armor